

# LE SCARPONAIS

Bulletin d'informations 2019

## *Prochainement*

Application Mobile Officielle de la Commune



# GARAGE GAUDRON Agent

Vente véhicules neufs et occasions  
Dépannage  
Mécanique-carrosserie toutes marques  
Réparation pare-brise  
Station de lavage

**03 83 23 57 14**



81, av. du Gén. de Gaulle 54380 DIEULOUARD

# Optic 2000

Une nouvelle vision de la vie

BERTEAUX Opticien  
PONT-À-MOUSSON/DIEULOUARD

Société de Travaux Publics de Lorraine



Travaux Publics et Privés  
Aménagements  
Assainissement  
Terrassements

*Ensemble, Construisons L'avenir*

25 ans d'expérience au service des collectivités et des particuliers

STPL / 336 rue Marie Marvingt / ZAC DE LA FERRIERE / 54380 Dieulouard  
T : 03 83 23 71 01 / @ : stpl27@wanadoo.fr / www.stpl-btp.fr



# TAXI OCEANE

TOUTES DISTANCES



4, rue des Moines  
54380 DIEULOUARD  
Port. 06 74 40 80 68 - Tél. 03 83 23 62 40

# LELOUP MEDICAL



76, av. du Gal de Gaulle  
54380 DIEULOUARD  
Tél. 03 83 23 58 29  
Fax 03 83 23 63 43



du Lundi au Vendredi : 9h - 12h / 14h - 19h  
Fermeture à 17h le Samedi

# Melodie Fleurs

Toutes Créations Florales

36, av. Gal. de Gaulle - 54380 DIEULOUARD  
Tél. 03 83 23 58 43 - Fax 03 83 23 51 92

Commandez par ☎ et réglez par CB



# Enna Pizza & Epicerie fine

Enna pizza Dieulouard  
75 av du Général de Gaulle  
T. 03 83 49 35 19

Enna Pizza Blénod lès PAM  
93 av Victor Claude  
T. 03 83 81 15 85



Directeur de la publication : Henri POIRSON  
Imprimé à 2300 exemplaires

Hôtel de ville de Dieulouard

8 rue Saint Laurent - BP 13 - 54380 DIEULOUARD - Tél. 03 83 23 57 18 - Fax 03 83 23 66 98

Site internet : [www.dieulouard.fr](http://www.dieulouard.fr) / [contact@dieulouard.fr](mailto:contact@dieulouard.fr)

Facebook : ville de dieulouard

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30

Le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h

Permanence des élus le samedi de 9 h à 11 h (sur rendez-vous)

Adjoint de permanence : 03 83 23 57 18





## 3 EDITORIAL

### 4 TRAVAUX

- Salle des Sports Charles Roth
- Salle des Fêtes - Place de la République
- Crypte - Voiries - Sécurisation - Eclairage Led
- Ecole Jean de la Fontaine - Gendarmerie - Mairie
- Logements MMH au PLR
- Espace Séniors et Pôle Médical
- Comm. de Comm. du Bassin de Pont-à-Mousson

### 8 NOS ECOLES

- Isabelle MANGEON, Directrice de l'Ecole
- Sylvaine DEGLIN, Directrice de l'Ecole Aux Moines
- Laurent MAISAK, Principal du Collège

### 10 ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

- Cantine - Périscolaire - Sapin de Noël

### 11 ACTIVITES SCOLAIRES

- Jardin pédagogique - Plantations de haies
- Jardin médiéval

### 12 ACTIVITES JEUNESSE

- Accueil de loisirs - 3 à 12 ans
- Chantiers jeunes - 12 à 17 ans
- Pass'ados - 12 à 17 ans - Ecole des Champions

### 14 LA COMMUNE ET LE PARC NATUREL REGIONAL DE LORRAINE

- Restauration du mur chemin du Trème
- Le jour de la nuit
- La transition énergétique - Des chantiers

### 16 FINANCES/URBANISME

- Instruction d'un dossier d'urbanisme - A31 bis

### 18 ENVIRONNEMENT

- Bien vivre ensemble
- Remise des prix Villes et Villages Fleuris
- Achat de véhicules électriques
- Modification du règlement : du cimetière, du columbarium, des cavurnes, du jardin du souvenir

### 20 FESTIVITES

- Le centenaire de la Guerre 14-18
- Hommage à Michel TETE
- Le 25<sup>e</sup> anniversaire du Jumelage avec Lampertheim-Hofheim
- Carnaval - Le voyage des anciens - Fête Nationale
- Forum des associations - Saint-Nicolas
- Comité des Fêtes

### 25 COMMUNICATION

### 26 BOURG STRUCTURANT

### 27 REFORME DES LISTES ELECTORALES

### 28 INFOS DIVERSES

- Mairie nouveaux horaires
- Compétences administratives
- Procès-verbal électronique
- Etat Civil

### 30 CALENDRIER DES EVENEMENTS

### 31 RETROSPECTIVES FESTIVITES

# Editorial

Ne pas s'endormir sur ses lauriers,

Ce n'est plus un souhait, mais une réalité, l'attrait de notre commune ne fait que se confirmer au fil des années.

En effet, les chiffres du dernier recensement de notre collectivité dénombrent une population de 4 807 habitants alors que nous étions 4 545 en 2012. En plus de notre vitalité, cette augmentation traduit l'intérêt des services proposés. C'est aussi un signe du dynamisme de nos différentes associations et de leurs activités que nous soutenons malgré l'effort financier demandé aux collectivités chaque année, par l'État.

**Cet entrain, cette audace à aller toujours de l'avant pour rénover, innover, proposer, accueillir, font de notre ville un lieu où sont réunis maintenant qualité de vie, services de proximité et modernité.** Cette modernisation de Dieulouard va se poursuivre avec, entre autres, la proposition d'habitats séniors et le développement du regroupement médical. Ces deux projets nous ont permis d'obtenir, dernièrement, le prix de la Solidarité au concours des Lauriers des Collectivités Locales organisé par l'Est Républicain.

Certes, il arrive que certains changements bousculent les habitudes et conduisent à de l'incompréhension, ou encore que des travaux puissent gêner notre quotidien. Cependant, assurer et promouvoir notre attractivité passe par une politique de services à la population soutenue, par une politique volontariste de maintien et de développement économique et enfin par une politique de préservation, d'amélioration et de valorisation de notre patrimoine et territoire. Mener ces 3 axes de front est loin d'être simple et l'arbitrage oblige, de temps à autre, à prendre des décisions rapidement. Le plus difficile n'est pas de choisir, mais de reporter les autres actions ce qui, parfois, peut conduire à une information qui fait défaut.

Et pour être encore plus efficient dans la communication, en plus des moyens existants et remis à jour, une application pour smartphone est maintenant disponible. N'hésitez pas à la télécharger (dieulouard). Vous pourrez, par exemple, être alerté en temps réel sur les événements, mais aussi, vous-même, informer d'un problème ou autre.



En ces temps de défiance du monde politique, le Maire, de tous les élus nationaux, est celui qui est le plus sollicité, mais aussi celui dont la population fait le plus confiance. La mairie, la commune sont plus que jamais l'échelon de la solidarité et de la fraternité pratique et concrète. C'est donc un gage de reconnaissance, de confiance et d'assurance, mais sans être un blanc-seing. Même s'il est légitime de croire qu'un problème personnel, dès un échange avec un élu ou un agent, peut être résolu, il n'en est rien. Néanmoins, ne doutez jamais de l'engagement de tous mes élus et agents de la commune pour répondre au mieux, à vos sollicitations dans l'intérêt de tous. Loin des mots et des belles assurances, il y aura toujours en mairie quelqu'un qui répondra à vos questions et qui sera à vos côtés pour satisfaire vos besoins.

A l'heure où j'écris ces lignes, les premiers travaux de rénovation de l'Avenue de la République et d'autres secteurs ont débuté. Il en est de même à l'église où la restauration de la crypte fait apparaître les décorations et les merveilles du 18<sup>e</sup> siècle.

Ils font suite aux chantiers de la salle de sport, des rues Jeanne d'Arc, Félix Gouvy, Pépinière et précèdent le début des travaux de la place de la République pour poursuivre deux de nos priorités de notre mandat : la mise en valeur de notre centre-ville et l'embellissement de notre espace public pour le bien-être de tous.

Les pages qui vont suivre, vous feront part de l'actualité et des projets à venir. Prenez le temps de les parcourir. Dans un monde où la communication et l'information circulent si vite, n'oublions pas parfois, de prendre le temps et c'est ensemble que nous continuerons à améliorer notre quotidien.

# TRAVAUX

Dieulouard change, évolue. Commencées depuis de nombreuses années maintenant, les différentes opérations d'investissement qui rendent la Ville de Dieulouard encore plus accueillante, en améliorant ou proposant de nouveaux services, se poursuivent. L'année 2018 n'a pas échappé à la règle et il en sera de même pour les années futures.

Voici un rapide tour d'horizon en images des travaux en cours et à venir :

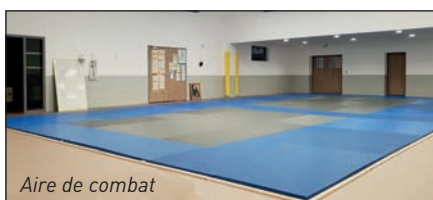
## SALLE DE SPORT

Inaugurée le 25 août 2018, par le Préfet de Meurthe-et-Moselle, M. Freysselinard lors du match de gala de handball opposant les équipes féminines Metz Handball, championne de France et SG BBM Bietigheim, Vice-championne d'Allemagne, la salle de sport Charles Roth est devenue, après 12 mois de travaux, à nouveau opérationnelle.



Les élus présents lors de l'inauguration coupent le ruban

Outre la création d'une extension comprenant un espace sports de combat et de nouveaux vestiaires (joueurs, arbitres), la salle a également été



Aire de combat

L'extension de la salle avec son espace jujitsu permet de pratiquer le judo et autres sports de combat dans de meilleures conditions qu'auparavant.

totale et toutes les lumières ont été remplacées par de l'éclairage à LED, afin d'en réduire le coût énergétique. De plus, des panneaux photovoltaïques ont été installés sur la toiture, l'électricité ainsi produite est réinjectée dans le circuit EDF. Des panneaux solaires thermiques ont été mis aussi en place pour la production d'eau chaude.



Extension du vestiaire

Entièrement isolée avec une nouvelle toiture équipée de panneaux photovoltaïques, la salle est prête pour

l'accueil des matchs. Les gradins ont été repeints grâce à la participation des chantiers jeunes.



Gradins rénovés

Afin de répondre aux normes de la pratique du handball de haut niveau et de pouvoir satisfaire la forte utilisation de la salle sur une journée, un nouveau vestiaire a été créé.

L'agrandissement de la salle de sport permet aussi un accès direct à la salle Hofheim où se trouvent les terrains de tennis. Une étude est en cours pour la rénovation de celle-ci.



Salle de sports Charles Roth

Le montant de ces travaux s'élève à 1 786 318 € TTC dont 1 391 000 € de recettes diverses.

## SALLE DES FETES

Requalifiée salle multi-activités par délibération N° 2019-19 du conseil municipal en date du 1<sup>er</sup> février 2019.



Salle multi-activités

Démarrée en septembre dernier, la rénovation de la salle des fêtes (suppression des deux estrades, agrandissement de l'espace vaisselle, mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, création de toilettes...) s'est achevée 4 mois plus tard.

La bonne coordination et l'efficacité des différents corps de métier ont permis de minimiser les désagréments causés aux associations et particuliers qui utilisent cette salle. Le coût est de 256 000 € TTC dont 81 000 € de recettes.



Salle de réception



# PLACE DE LA REPUBLIQUE

## Le parking de l'Église

Dans la continuité des travaux de restauration de l'église Saint-Sébastien entrepris depuis de longues années et prochainement ceux de la crypte, la collectivité a également décidé d'engager des travaux sur le parking attendant en vue de pallier au stationnement anarchique.

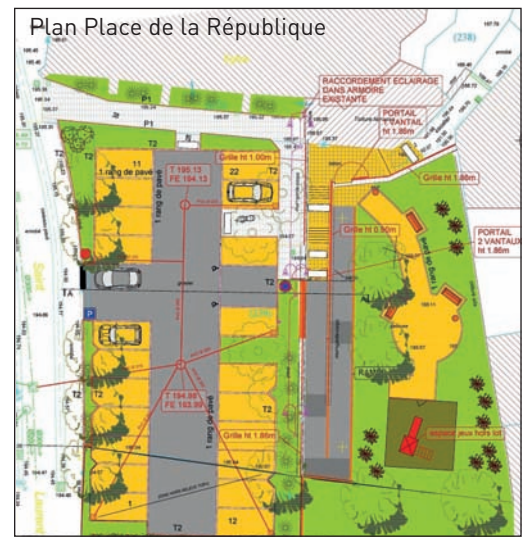


La place de la République et l'espace vert situé en contrebas vont être entièrement aménagés.

Des places de stationnement seront créées et l'accès au parking sera réalisé en enrobé.

L'espace vert sera transformé en square permettant ainsi de réaliser un cheminement pour les piétons et une aire de jeux.

Le montant de ces travaux est estimé à 280 000 € TTC. Les demandes de subvention sont en cours.



# CRYPTE



En 2012, le partenariat avec la Fondation du Patrimoine a permis, grâce aux dons et diverses subventions, de restaurer deux tableaux de l'église.

C'est avec cette même démarche qu'aujourd'hui, peut débuter la restauration de la crypte.

La cause des infiltrations d'eau ayant été supprimée, les travaux de rénovation peuvent être maintenant entrepris. Les parois et les voûtes largement dégradées par l'humidité seront refaites, la statue originale de Saint Sébastien sera installée à l'intérieur de la crypte et une copie en pierre sera déposée au-dessus de la porte de l'église. Des mains courantes avec éclairage intégré seront disposées le long des galeries pour faciliter l'accès à la crypte et l'éclairage sera changé pour la mettre davantage en valeur.

C'est une action lourde de restauration, mais nécessaire, car sans celle-ci, la crypte continuerait inévitablement à s'endommager.

Ces travaux sont estimés à 242 000 € TTC. Quant aux subventions, les demandes sont en cours d'instruction.

# VOIRIES

Après la reprise complète des rues Jeanne d'Arc, Félix Gouvy et Jean Jaurès en partie (assainissement, enfouissement des réseaux d'électricité, téléphone), les travaux se sont portés sur la rue de la Pépinière, voisine. Ils s'inscrivent toujours dans le cadre du programme de mise en conformité de notre réseau d'assainissement suite à la création de la station d'épuration.



Ils vont se poursuivre avec une reprise du réseau depuis le carrefour avenue du Général de Gaulle / route Nationale / carrefour Félix Gouvy / Jean Jaurès / avenue Charles Roth et en direction de Belleville (comprenant la pose d'une nouvelle borne incendie).

Avenue Charles Roth, c'est la ligne 20 000 Volts qui a été enfouie après le déplacement par EDF du transformateur électrique.

Simultanément sur cette section, les réseaux électriques et téléphoniques ont aussi été enterrés.

Le coût des travaux rue de la Pépinière / avenues Charles Roth et Général de Gaulle est estimé à 483 000 € TTC dont 103 000 € de recettes.

En 2019, après ce quartier, c'est celui qui comprend les rues de la République, des Fougères et Anatole France qui va avoir le droit à un remplacement de son réseau d'eau, et à l'enfouissement des lignes électrique et téléphonique avant la reprise complète de l'enrobé.

Les travaux s'élèvent à 507 000 € TTC dont 93 000 € de recettes.

Il en sera de même pour la rue du Billu. Comme pour d'autres secteurs (quartier du Château...), l'ensemble du réseau souterrain va être repris (eau / assainissement / électricité / téléphone) et l'espace voirie sera aménagé. Un parking de 30 places sera également créé à proximité. En raison de la configuration de cette rue, celle-ci devrait être interdite à la circulation pendant la durée du chantier soit environ 8 mois.

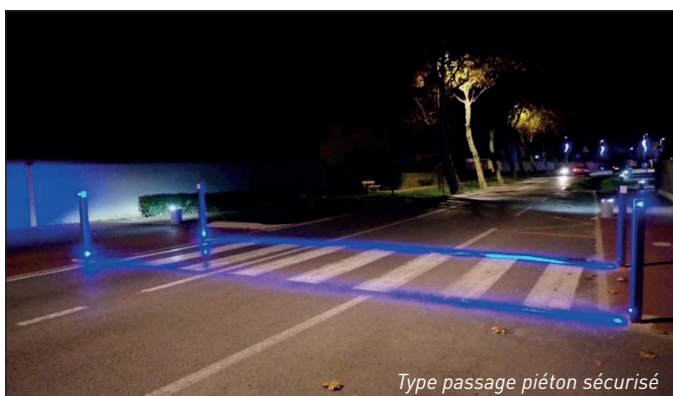
Le montant de cette opération est de 990 000 € TTC.

## SECURISATION

Lors de ces 3 dernières années, le nombre d'accidents de piétons a fortement augmenté (13 dont le dernier en novembre 2018) sur notre commune et malheureusement deux ont été mortels. Pour chacun de ces accidents, les personnes se trouvaient sur le passage piéton. Afin d'en accroître la sécurité, la commune a souhaité investir dans un nouveau système de signalisation de ceux-ci. C'est au niveau de l'avenue Charles Roth (gendarmerie et lotissement Saut du Maly) et des arrêts de bus avenue du Général de Gaulle, que ce procédé novateur sera mis en place.

Dans les mois suivants, ce système pourrait s'étendre à d'autres passages piétons.

Et sur proposition du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, un passage piéton surélevé sera aménagé devant la gendarmerie.



La nuit, des bornes d'éclairage LED seront installées pour délimiter le passage piéton.

## ECLAIRAGE LED

En 2019, s'achève le remplacement de tous les éclairages publics par un système à LED basse consommation. 808 luminaires auront été remplacés sur notre collectivité.

C'est une économie de près de 40 000 €/an qui est réalisée sur le poste électricité. Le coût de ces travaux a été de 450 000 € TTC dont 360 000 € de recettes.



## ECOLE JEAN DE LA FONTAINE



Commencé depuis plusieurs années, le programme de rénovation des bâtiments scolaires se poursuit.

Après le pôle Jean Prouvé et l'école Jean Jaurès, c'est au tour de l'école Jean de La Fontaine de subir d'importants travaux de rénovation et d'isolation. Aussi, une extension sera créée à l'arrière du bâtiment et des panneaux photovoltaïques seront installés.

Ces travaux devraient débuter cet été.

## GENDARMERIE

Depuis quelques temps, la collectivité a noué des échanges avec le bureau de la programmation immobilière du Ministère de l'Intérieur afin de faire un point sur la brigade de Dieulouard et ses locaux. Une étude a été réalisée au cours de l'année 2017/2018 et a permis d'établir un projet de rénovation des sept logements.

Afin d'améliorer la visibilité des piétons le jour, des petits personnages (piéto) comme ceux situés rue Jules Ferry seront disposés à proximité des passages piétons.

Pour compléter ce panel, des radars pédagogiques seront également installés à proximité. En plus d'afficher une alerte lors de vitesse excessive, il sera également possible de diffuser un message.

Les travaux s'élèvent à 85 000 € TTC

Conjointement à ce programme de sécurisation, des caméras de surveillance seront installées aux feux, aux passages piétons ainsi qu'à d'autres endroits de Dieulouard (à proximité des écoles, ...).



**INFO USAGERS :** Le non-respect du passage clouté ou le refus de la priorité au piéton lors de sa traversée sur la chaussée est puni d'une contravention de 4<sup>ème</sup> classe avec :

- Un retrait de 6 points sur le permis de conduire (depuis le 18/09/2018),
- Une amende forfaitaire de 135 € (amende minorée de 90 €, amende majorée de 375 €).

**Mais il ne faut pas négliger les devoirs du piéton : «Celui-ci doit traverser la chaussée en tenant compte de la visibilité ainsi que de la distance et de la vitesse des véhicules. Il est tenu d'utiliser, lorsqu'il en existe à moins de 50 mètres, les passages prévus à son intention. Une traversée en dehors des passages cloutés ou quand le personnage est rouge est passible d'une amende».**



## MAIRIE

Toujours dans le but de faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, l'accueil ainsi qu'une partie du rez-de-chaussée de la mairie vont être rénovés.

Les principaux travaux consisteront à mettre en place une signalétique depuis l'entrée principale indiquant d'une part

l'emplacement du stationnement adapté et d'autre part le dispositif d'appel pour une rampe amovible. Il est aussi prévu l'aménagement d'un sanitaire et d'un bureau accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Les travaux s'élèvent à 49 000 € TTC

## LOGEMENTS MMH<sup>(1)</sup> AU PLR<sup>(2)</sup>

Comme déjà entrepris dans d'autres collectivités, Meurthe-et-Moselle Habitat<sup>(1)</sup> va mettre en place un important chantier de rénovation de ses immeubles «quartier Charles Roth». Ce sont 70 logements qui sont concernés. Les menuiseries extérieures seront remplacées et l'habitat sera amélioré (mise en conformité électrique, isolation et embellissement). La commune, en partenariat avec ce bailleur, réalisera les travaux nécessaires au niveau de la voirie et des réseaux d'eau et d'assainissement.

Ces travaux seront réalisés au cours de l'année 2020.

<sup>(2)</sup> Programme Loyer Réduit



## ESPACE SENIORS ET POLE MEDICAL

Il aura fallu beaucoup de temps afin d'acquérir les parcelles nécessaires pour prétendre à la réalisation d'un projet d'accueil avec «Ages et Vie» pour les personnes en perte d'autonomie.

Tout en garantissant une certaine indépendance et la possibilité d'être en compagnie d'autres résidents, du personnel soignant sera aussi toujours présent afin de soulager et aider les personnes dès que le besoin s'en ferait sentir.



Quant au pôle médical qui se trouve proche, il continue aussi à s'étendre par la venue de nouvelles professions de santé. A ce jour, ce sont 8 professions médicales qui sont (ou seront) présentes.

**Cérémonie du mardi 11 décembre 2018 au centre Prouvé à Nancy.**

Lors de la 3<sup>e</sup> édition des Lauriers des Collectivités Locales de Meurthe-et-Moselle, notre commune a été primée. Cette cérémonie, organisée par l'Association des Maires de M-et-M, l'Est Républicain, le Républicain Lorrain et Vosges Matin, met en avant des projets et des initiatives à la fois innovants, soli-

naires et durables. Dans la catégorie "Solidarité", Dieulouard a été récompensée pour le projet de résidence seniors et la réalisation du pôle médical.



Henri POIRSON, Maire et Frédéric FAURE, Adjoint



Les travaux d'aménagement devraient débuter en 2019 pour un accueil des seniors courant 2020.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### DU BASSIN DE PONT-A-MOUSSON (CCBPAM)

Le «développement économique» étant de compétence communautaire, notre Communauté de communes a entrepris la réfection de la rue des Trappiers qui dessert l'entreprise PAPREC.



La Commune a saisi cette occasion pour refaire l'assainissement et l'enrobé de la rue de Scarpone qui est située juste à côté.

En 2019, la ZAC de la Ferrière va continuer



de s'étoffer avec l'arrivée de nouvelles entreprises.

Le «transport» étant aussi de compétence communautaire, la Communauté de communes va lancer un vaste travail de mise en conformité des arrêts de bus.

Dès 2019, deux arrêts de bus feront l'objet de travaux sur la commune.

# NOS ECOLES

La commune compte trois établissements scolaires sur son territoire deux publics et un privé.

Ainsi les élèves peuvent être scolarisés du cycle primaire au cycle secondaire. Les effectifs pour cette année 2018-2019 représentent :

- Groupe scolaire Jules Verne : **125** élèves en maternelle et **286** élèves en primaire
- Ecole Aux Moines : **51** élèves
- Collège Joliot Curie : **498** élèves

## Isabelle MANGEON

### Directrice de l'Ecole

#### 1- Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

M<sup>me</sup> MANGEON Isabelle, 53 ans. J'habite à Pont-à-Mousson depuis 30 ans. J'ai deux grandes filles.

#### 2 - Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis enseignante depuis 25 ans, dont 18 années à l'école Guynemer de Pont-à-Mousson. J'y ai fait un remplacement de près de 2 ans de la directrice actuelle. J'ai ainsi pu utiliser les compétences dans le champ administratif que j'avais acquises avant de me lancer dans l'enseignement. En effet, après avoir obtenu une licence en sciences du langage, j'ai suivi plusieurs formations de secrétaire (comptable, bilingue anglais).

Il y a 5 ans, je suis retournée sur les bancs de l'ESPE (Ecole Supérieure du Professorat et de l'Éducation) pour y obtenir un master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation, parcours Innovation et Développement Professionnel – option «éducation et pratiques inclusives». Mon objectif consistait à combiner mon expérience dans le champ de l'inclusion scolaire des élèves à besoins éducatifs particuliers avec une meilleure connaissance des textes législatifs et théoriques sur le sujet. Depuis 15 ans, je travaillais en collaboration avec l'Institut médico-éducatif Claude Monet et je voulais améliorer l'accueil fait à ces élèves par une pratique réflexive accrue.

#### 3- Pourquoi votre choix s'est porté sur la commune de Dieulouard ?

Assurer l'intérim de direction pendant 2 ans m'a donné envie de modifier ma trajectoire professionnelle et j'ai donc cherché un poste de direction, de préférence près de Pont-à-Mousson.

Je connais très peu la commune de Dieulouard. J'y venais comme simple visiteuse chez des amis ou des membres de ma famille.

Prendre la direction d'un groupe scolaire comprenant 411 élèves répartis sur 3 sites différents constitue un réel défi que j'avais envie de relever, même si la tâche est ardue.

La rentrée 2018-2019 a été marquée par l'arrivée de trois nouveaux chefs d'établissement. Mme Isabelle MANGEON remplace Mme Marie-Laure BECKER-VLASAK à la direction du Groupe Scolaire Jules Verne, Mme Sylvaine DEGLIN remplace Mme Catherine IGNACZAK à l'école maternelle Aux Moines et M. Laurent MAISAK remplace M. Robert CURE au collège Joliot Curie. Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune. Afin de faire plus amplement connaissance avec eux, nous les avons sollicités afin qu'ils se présentent au travers d'un questionnaire que nous vous invitons à découvrir ci-dessous.

#### 4- Qu'avez-vous ressenti lors de votre premier passage dans la commune ? Ou bien quelles sont vos impressions sur la Commune de Dieulouard ?

Depuis la rentrée, j'apprends à connaître Dieulouard et ses habitants. Je trouve que c'est une commune dynamique qui propose des activités variées et intéressantes.

#### 5- Les points forts de votre nouvel environnement ?

Je prends peu à peu mes repères grâce à :

- Une belle énergie de l'équipe enseignante ;
- Des rencontres enrichissantes avec les différents acteurs intervenants dans le groupe scolaire ;
- Une collaboration naissante avec M. Poirson et ses adjoints grâce à des échanges réguliers et une écoute active de leur part.

#### 6- Les projets que vous aimeriez accomplir dans votre établissement scolaire ?

- Relancer le partenariat avec l'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) pour pouvoir proposer aux élèves des activités physiques et sportives variées.
- Poursuivre l'ouverture de l'école sur le numérique en relançant le site internet de l'école et en favorisant l'utilisation des outils numériques.
- Favoriser un climat bienveillant et serein pour que le Groupe Scolaire Jules Verne soit un lieu où il fait bon apprendre. Mon objectif premier est de développer le vivre ensemble pour que tous les enfants se sentent bien à l'école.

## Sylvaine DEGLIN

### Directrice de l'Ecole Aux Moines



M<sup>me</sup> Sylvaine DEGLIN - Directrice de l'école

Je n'ai pas toujours été enseignante, il s'agit d'une reconversion professionnelle. Précédemment, j'étais commerciale dans l'import-export et la vie m'a petit à petit amenée à ce changement.

J'ai enseigné en maternelle, en primaire et, ai également dirigé une école.

Bien qu'originaire de Lorraine, j'ai passé toute ma vie dans le sud de la France et c'est pour rejoindre ma famille que j'ai postulé à l'école aux moines de Dieulouard, mais je ne connaissais pas la commune sauf par le biais d'internet. Il me semble que la commune est vivante au niveau associatif et j'ai découvert qu'elle avait un passé historique auquel la population est sensible.

L'école Aux Moines est certes, un petit établissement de deux classes maternelles, avec peu de moyens, mais il est riche de par l'investissement total des gens qui le fréquentent et qui y travaillent.

Ma priorité pour l'instant est de faire perdurer cet esprit familial et bienveillant afin que chaque enfant puisse s'épanouir et apprendre dans les meilleures conditions.



M<sup>me</sup> Isabelle MANGEON - Directrice, avec les élèves du cycle CM1-CM2



# Laurent MAISAK

## Principal du Collège

### 1- Pouvez-vous vous présenter en quelques lignes ?

Laurent MAISAK, originaire de Moselle, j'ai aujourd'hui 51 ans, marié et père de 4 enfants de 25, 23, 9 et 7 ans.

### 2 - Quel est votre parcours professionnel ?

Un parcours atypique puisque j'ai débuté par une carrière de Conducteur de Travaux, en dirigeant des équipes sur de nombreux chantiers dans une entreprise de travaux publics sur le secteur de Briey avant d'intégrer l'éducation nationale en 1989 au Lycée Gustave Eiffel de Talange. J'y ai enseigné aux élèves de BTS Travaux Publics, ainsi qu'à des élèves de seconde, première et terminale pendant 4 ans. Je suis ensuite arrivé en Meurthe-et-Moselle à Laxou où j'ai enseigné au lycée Emmanuel Héré en formation initiale et en parallèle à des adultes dans le cadre de la formation continue. Ma carrière s'est ensuite orientée vers la formation des adultes en assurant des fonctions d'enseignement mais également de coordonnateur de formation pour enfin accéder aux fonctions de Conseiller en Formation Continue pour le compte du G.R.E.T.A de Lorraine, et ce jusqu'en août 2003. Ayant obtenu le concours de Personnel de Direction, j'ai, en septembre dernier, rejoint le Lycée Jean Prouvé à Nancy où j'ai occupé pendant 8 ans le poste de Proviseur Adjoint et de Directeur Adjoint du C.F.A des métiers de l'automobile. J'ai obtenu ensuite le poste de Principal du collège Grandville de Liverdun que j'ai dirigé de septembre 2011 à août 2018. Me voici à présent, depuis septembre 2018, et pour quelques années aux commandes du collège Frédéric Joliot Curie de Dieulouard.



### 3- Pourquoi votre choix s'est porté sur la commune de Dieulouard ?

Les chefs d'établissements sont dans une obligation de mobilité régulière et je souhaitais poursuivre ma carrière en collège. En effet, je trouve un grand intérêt à accompagner les élèves dans cette période entre le temps de l'école et le temps du lycée. C'est un moment de transition important pour les enfants, de fragilité puis de découverte du sens de la responsabilité puisqu'adultes en devenir. Je trouve très intéressant de les voir arriver si petit en 6ème et de constater leur progression en 3ème ou lorsque nous les retrouvons lors de la cérémonie du D.N.B. (Diplôme National du Brevet). Pour revenir au choix du collège, je savais que mon collègue Robert CURE partait en retraite, j'ai donc saisi l'opportunité de lui succéder, dans un territoire que j'affectionne puisque je réside dans une commune voisine.

### 4- Qu'avez-vous ressenti lors de votre premier passage dans la commune ?

Du fait de ma formation d'origine dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, j'ai été agréablement surpris de l'enchevêtrement des petites rues du vieux bourg, et par l'histoire architecturale de la ville. La maison forte, l'église, la collégiale Saint Laurent présentent au cœur de ville un attrait certain. La roseraie, l'aménagement réalisé avec le concours des élèves du collège près du musée sont autant d'atouts pour la commune et invitent à s'arrêter. Il me reste encore beaucoup à découvrir de Dieulouard et de ses habitants, c'est certain.

### 5- Les points forts de votre nouvel environnement ?

L'établissement présente de bons résultats au DNB et les personnels sont inscrits dans une dynamique pour faire réussir le plus grand nombre des élèves. Les projets pédagogiques sont nombreux, de qualité, et nous pouvons nous appuyer sur un partenariat solide avec la commune de Dieulouard. C'est dans le travail d'équipe et la rigueur au collège, par la mobilisation et l'investissement des collectivités locales et territoriales que nous essayerons de tendre vers le plus d'attractivité et d'excellence pour les élèves qui nous sont confiés par les familles tant de Dieulouard que des communes avoisinantes.

### 6- Les projets que vous aimeriez accomplir dans votre établissement scolaire ?

A court terme, je souhaite que nous puissions ouvrir la section sportive handball aux élèves de 4ème et de 3ème dès septembre 2019, en accord avec nos partenaires que sont la Mairie et le club, et procéder à une amélioration des espaces extérieurs du collège par des aménagements paysagers. Un parc à vélo va être installé dès janvier 2019 dans la cour de l'établissement.

De façon plus globale, à moyen et long termes, l'éducation au développement durable qui constitue un enjeu majeur pour notre société, sera un sujet sur lequel nous travaillerons ainsi que sur la rénovation globale des espaces et des locaux de l'établissement. L'accès à la culture et à la science resteront inscrits dans notre projet d'établissement et j'attacherai une importance particulière avec les équipes à faire du cœur de notre métier, la réussite de tous les élèves, la priorité de mon action. C'est l'essence même de notre activité au quotidien au service des usagers de l'établissement de faire de chacun d'entre eux un citoyen responsable, respectueux et armé des connaissances et compétences nécessaires pour réussir une vie pleine de sens.

# ACTIVITES EXTRA-SCOLAIRES

## CANTINE

**Le service de restauration fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.**

Ce service est très apprécié des familles. Environ 115 enfants l'utilisent chaque jour (25 élèves scolarisés en maternelle et 90 élèves scolarisés en primaire).

Au vu des fréquentations, l'équipe municipale a souhaité mettre en place deux services chaque midi afin de permettre aux enfants de se restaurer sereinement. Les repas sont équilibrés et proposés par un prestataire. Seuls des produits bio et locaux sont servis aux enfants. Des repas exceptionnels sont organisés lors d'animations telles que la semaine du goût ou du développement durable.

**Prochainement, les parents auront la possibilité de réaliser les réservations des repas en ligne grâce à une application novatrice, sécurisée et accessible 24h/24. Cet espace sera accessible depuis un ordinateur ou un smartphone. Une réunion à destination des usagers sera organisée avant la mise en place de ce nouvel outil.**



*Les enfants à la cantine*



*Activité sportive au périscolaire*

## PERISCOLAIRE

**La nouvelle réforme du temps scolaire a conduit la collectivité à supprimer les TAP (Temps d'Accueil Périscolaire).**

La mairie assurera néanmoins la continuité du service public en accueillant les enfants les matins de 7h15 à 8h30, lors de la pause méridienne et à la fin des cours de l'après-midi et ce jusque 18h30.

Un programme thématique continuera d'être établi par période sur les fins d'après-midi avec une activité au minimum planifiée par journée.

Il est à noter, une nette augmentation des effectifs, une quarantaine le matin, 130 enfants le midi et 60 le soir.

## SAPIN DE NOEL

**Les enfants du service périscolaire ont cette année encore réalisé des ornements afin de décorer le sapin communal.**

De jolis cadeaux et guirlandes,... ont été suspendus sur l'arbre pour la période de fêtes par les enfants accompagnés par des élus communaux et l'équipe d'animateurs.



*Les enfants décorent le sapin de Noël*



# ACTIVITES SCOLAIRES

## JARDIN PEDAGOGIQUE

La Maison des Lutins, l'école maternelle Jean de La Fontaine, le Parc Naturel Régional de Lorraine et la municipalité se sont associés pour créer un jardin pédagogique.

Ce dernier situé dans l'espace vert du pôle Jean Prouvé sera entretenu par les enfants des différentes structures qui ont adhéré au projet. Des arbres fruitiers ont été plantés ainsi que diverses variétés de plants, un parcours pieds nus et un escargot à insectes sont venus compléter cet espace.



## PLANTATIONS DE HAIES

Une convention entre la commune et le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle a été signée pour la création d'aménagements d'intérêts écologiques et paysagers.

L'équipe municipale, soucieuse d'impliquer la jeunesse décustodienne et suite à l'excellent travail des collégiens sur la création du jardin médiéval et de la roseraie, s'est associée au collège Joliot Curie pour mener à bien ce projet. Le PNRL a apporté tout son savoir-faire pour la partie technique notamment la préparation des espaces et le choix des variétés. La préparation du sol a, quant à elle, été réalisée au cours d'un chantier jeune. Environ 450 mètres de haies ont été plantés par les collégiens.



Les collégiens plantent les haies

## JARDIN MEDIEVAL

Les panneaux explicatifs des différentes variétés plantées par les collégiens lors de la création du jardin médiéval en 2016 ont été installés.

En complément de ces supports, des écriteaux subventionnés en partie par des Fonds Européens programme Leader, sur l'histoire du château, la cuisine, la médecine, la mode, la vie des paysans, le pèlerinage de St Jacques de Compostelle au Moyen Age ont été mis en place.



Jardin médiéval

# ACTIVITES JEUNESSE

La municipalité propose depuis plusieurs années un véritable programme d'activités pour la jeunesse déïcustodienne. Des actions sont menées pour les enfants âgés de 3 ans jusqu'aux ados de 17 ans. Force est de constater que ces activités sont en plein essor.

## ACCUEIL DE LOISIRS - 3 à 12 ans



Sortie à Fraispertuis

Organisé à chaque période de vacances, une semaine pendant les petites vacances (hors Noël) et sept semaines consécutives sur la période estivale au pôle Jean Prouvé, l'accueil de loisirs est très sollicité par les déïcustodiens.

Cette activité s'appuie sur un principe de base essentiel : **«LES ENFANTS SONT ACTEURS DE LEURS VACANCES»**. Ils sont encadrés par une équipe diplômée et dynamique.

Pendant l'été, les enfants bénéficient d'une sortie hebdomadaire financée par la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson.

### Notez-bien :

Les sessions 2019 se dérouleront :

- du 18 février au 22 février
- du 15 avril au 19 avril
- du 8 juillet au 23 août
- du 28 octobre au 31 octobre.



Sortie à Pokeyland



Activité manuelle au centre de loisirs

## CHANTIERS JEUNES - 12 à 17 ans

Premier tremplin dans le monde professionnel, les chantiers jeunes permettent aux ados d'aborder le respect des horaires et des consignes, de travailler en équipe et de développer leur sens de la citoyenneté. En fonction de la spécificité du chantier, ils découvrent également quelques notions techniques relatives à la peinture, au nettoyage du matériel ainsi que des petites astuces qu'ils peuvent utiliser au quotidien.

Au niveau municipal, ils permettent d'impliquer la jeunesse dans un projet de la commune qui contribue à son embellissement.

En 2018, les chantiers ont été consacrés à la réalisation d'une fresque à l'entrée de la médiathèque, à la décoration de quatre transformateurs, à la rénovation des grilles d'écoles et dernièrement à la remise en peinture des tribunes de la salle des sports.

Toutes ces actions effectuées par les ados redonnent des couleurs à notre ville.

### Notez-bien :

Les sessions 2019 se dérouleront :

- du 18 au 22 février
- du 15 au 19 avril
- du 8 au 12 juillet
- du 15 au 19 juillet
- du 22 au 26 juillet
- du 21 au 25 octobre



Mission peinture des tribunes



Mise en couleur transformateur av. Charles Roth



# PASS'ADOS - 12 à 17 ans

Ce dispositif mis en place en 2016, a pour objectif de permettre aux ados de se retrouver, d'échanger sur des sujets d'actualité, de faire du sport, d'organiser des tournois de jeux de société et des séances de vidéos sous l'œil avisé d'un animateur. Les ados ont la possibilité, en période de vacances, de se retrouver chaque matin de 10 h à 12 h à l'accueil jeunes (annexe école Jean Jaurès) puis les après-midis de 14h à 16h. Des activités sportives, ludiques et culturelles sont proposées par les jeunes et mises en place par l'animateur. Une sortie est programmée chaque fin de semaine.

**Si vous souhaitez vous inscrire ou échanger sur le concept n'hésitez pas à contacter Fabrice Fleurance, animateur au 03.83.23.57.18 ou à [f.fleurance@dieulouard.fr](mailto:f.fleurance@dieulouard.fr)**



Détente au tennis de table



Sortie Karting

# ECOLE DES CHAMPIONS

## L'école des champions ! Qu'est-ce que c'est ?

C'est une association créée en 2000 qui s'adresse aux jeunes de 8 à 12 ans. Elle a pour but de sensibiliser les enfants aux valeurs de l'humanité, de la fraternité et du goût de l'effort. Chaque enfant développe de manière autonome au travers des activités sportives et intellectuelles, sa créativité et sa capacité à prendre des responsabilités dans un contexte ludique.

Ils étaient 80 jeunes de Dieulouard, issus du groupe scolaire Jules Verne et des associations communales à briguer le titre de Petits Champions de la ville de Dieulouard.



1<sup>ère</sup> édition Ecole des Champions à Dieulouard - Les participants

Ils ont été départagés le mercredi 20 juin 2018 à la salle des sports Charles Roth, en participant aux ateliers organisés par les associations et organismes locaux. Au programme, activités sportives, culturelles, écologiques, budgétaires,...

A l'issue de la journée, dix d'entre eux étaient retenus pour la grande finale qui s'est déroulée à Tomblaine le 23 septembre 2018. Après une journée riche en activités, Ellora et Hugo ont été sacrés Petits Champions de la ville de Dieulouard. Ils doivent montrer l'exemple avec pour seule devise le serment de l'Ecole des Champions :

**«TU SERAS TOUJOURS ET PARTOUT LE CHAMPION DU BIEN ET DU DROIT»**



Hugo, Ellora, Petits Champions avec Monsieur le Maire



Le serment des Petits Champions

# LA COMMUNE ET LE PARC NATUREL

## Naturellement au côté de Dieulouard

Le Parc naturel régional de Lorraine œuvre main dans la main avec la commune et ses habitants dans les actions entreprises tout au long de l'année en matière de transition énergétique et de préservation de la biodiversité.

### RESTAURATION DU MUR DE PIERRES SECHES DU CHEMIN DU TREME

La commune participe au projet de coopération transfrontalière «Pierre sèche dans la Grande Région» via la restauration du mur situé le long du chemin du Trème, le sentier qui conduit à la Chapelle Notre Dame des Airs.

L'objectif est de restaurer cet ouvrage patrimonial qui constitue aussi un habitat précieux pour certaines espèces de flore et de faune.

Afin de maîtriser la technique de restauration de murs en pierre sèche, deux agents communaux ont été formés en novembre dernier par le Parc et le CNFPT à Manonville (54). Le terrain a été préparé à l'occasion d'un chantier de défrichage et d'apport de pierres à la fin de l'année. La restauration d'un premier tronçon aura lieu dès le printemps 2019 sous la maîtrise d'ouvrage du Parc et de la commune.



*Les agents de la fonction publique en formation à la restauration des murs de pierre sèche à Manonville.*

### LE JOUR DE LA NUIT

C'est un événement national dont l'objectif est de sensibiliser la population sur la pollution lumineuse. La municipalité participe depuis de nombreuses années à cette action par l'extinction de l'éclairage public.

A la demande d'une association locale et en partenariat avec le PNRL, une animation a été organisée cette année sur la commune. Des conférences ont été réalisées par le Syndicat Départemental d'Electricité de Meurthe-et-Moselle, un bilan des actions menées par la commune en faveur de la protection de l'environnement a été organisé par le PNRL, des ateliers permettant d'expliquer les moyens pour limiter au quotidien cette pollution ont été

mis en place par l'Espace Info Energie Terres et Val de Lorraine et un atelier lanterne écologique a été proposé par l'association Parent'aise.

Les plus petits n'ont pas été oubliés et ont pu assister à un conte sur la thématique du jour au sein de la médiathèque qui, pour l'occasion, a présenté des ouvrages sur la faune et la flore.

Une balade nocturne qui a dépassé les attentes en matière de participation a été organisée par l'association Rando des Vals de Moselle et de l'Esch. Les participants étaient seulement guidés par les étoiles et les bruits d'animaux.

La soirée s'est terminée par une observation des étoiles réalisée par le

club d'astronomie de Blénod-lès-Pont-à-Mousson autour d'une soupe faite maison et d'autres gourmandises préparées par l'association Parent'aise.





# REGIONAL DE LORRAINE

## «Qu'est-ce qu'un parc naturel régional ? A quoi sert-il ?»

Vous avez sûrement déjà entendu (ou posé) ces questions...

Un parc naturel régional est un territoire vivant, riche d'un patrimoine et d'une biodiversité remarquables. C'est aussi et avant tout des habitants fiers et investis.

En France, il existe 53 parcs. Dans le Grand Est, ils sont six : les Parcs naturels régionaux des Ardennes, des Ballons des Vosges, de la Forêt d'Orient, de la Montagne de Reims, des Vosges du Nord et le Parc naturel régional de Lorraine, que vous vous apprêtez à découvrir, ou que vous connaissez déjà très bien, et qui existe depuis 1974.

Situées de part et d'autre de l'axe Nancy-Metz, ses deux parties, est et ouest, mettent en valeur les richesses culturelles, environnementales, historiques et humaines du territoire lorrain.

Ici, on protège la faune, la flore et les paysages, on valorise le patrimoine bâti, on encourage les projets culturels et touristiques, on se rencontre, on agit ensemble et on fait vivre avec passion son territoire, sa communauté de communes et sa commune !

## Découvrez votre territoire à petits pas et grandes enjambées !

Le Parc naturel régional de Lorraine est un territoire privilégié pour la pratique de la randonnée : de nombreux itinéraires le sillonnent, offrant ainsi aux visiteurs, la possibilité de découvrir un patrimoine naturel et culturel riche et varié au sein de paysages remarquables !

**Les randofiches du Parc naturel régional de Lorraine sont disponibles en téléchargement gratuit sur [www.pnr-lorraine.com](http://www.pnr-lorraine.com)**

## LA TRANSITION ENERGETIQUE

La commune fait partie du territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEPCV) lauréat et signataire d'une convention avec l'Etat. Ainsi, plusieurs projets ont bénéficié notamment d'un financement et d'un accompagnement par le Parc :

- Développement de la mobilité électrique (bornes, véhicules et vélo)
- Mise en place de panneaux solaires thermiques sur la salle des sports Charles Roth

- Rénovation énergétique de l'éclairage public

Dans le cadre de la valorisation des travaux par les Certificats d'Economies d'Energie (CEE) du programme économies d'énergie dans les TEPCV :

- Travaux d'isolation et de rénovation énergétique de la salle des sports Charles Roth
- Rénovation énergétique de l'éclairage public



Remise d'ampoules LEDES aux habitants dans le cadre du TEPCV et d'une opération menée en partenariat avec EDF

## DES CHANTIERS

L'équipe du Parc encadre et accompagne régulièrement les chantiers nature à Dieulouard.

Les pelouses calcaires nécessitent un entretien régulier. En lien avec l'équipe Natura 2000, les élèves des classes de BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN) de Roville-aux-Chênes et Pixérécourt, les élèves des Instituts Médico Educatifs (Toul et Pont-à-Mousson) et des bénévoles sont intervenus plusieurs fois sur ces prairies remarquables pour procéder notamment au nécessaire défrichage.

La réalisation d'un coin nature dans la Maison des Lutins fut aussi l'occasion d'un chantier pour 4 jeunes, 2 agents communaux et un agent du Parc au printemps 2018.

Au programme : création d'une spirale aromatique, d'une haie en osier tressé, d'une cabane en saule, de bacs de



Le 7 novembre sur une pelouse calcaire de Dieulouard avec les 2<sup>ème</sup> années BTS GPN de Pixérécourt

cultures, de parcours sensitifs pour les pieds, et plantation de fruitiers et de petits fruits. Les petits sont ravis !

Les dernières réalisations en date concernent la plantation de haies au cours de chantiers jeunes qui regroupaient les élèves de l'Institut Médico Educatif de Toul et Pont-à-Mousson, et deux classes de 6<sup>ème</sup> du collège et des élèves. En 2019, il est prévu de replanter un km de haies à l'automne.

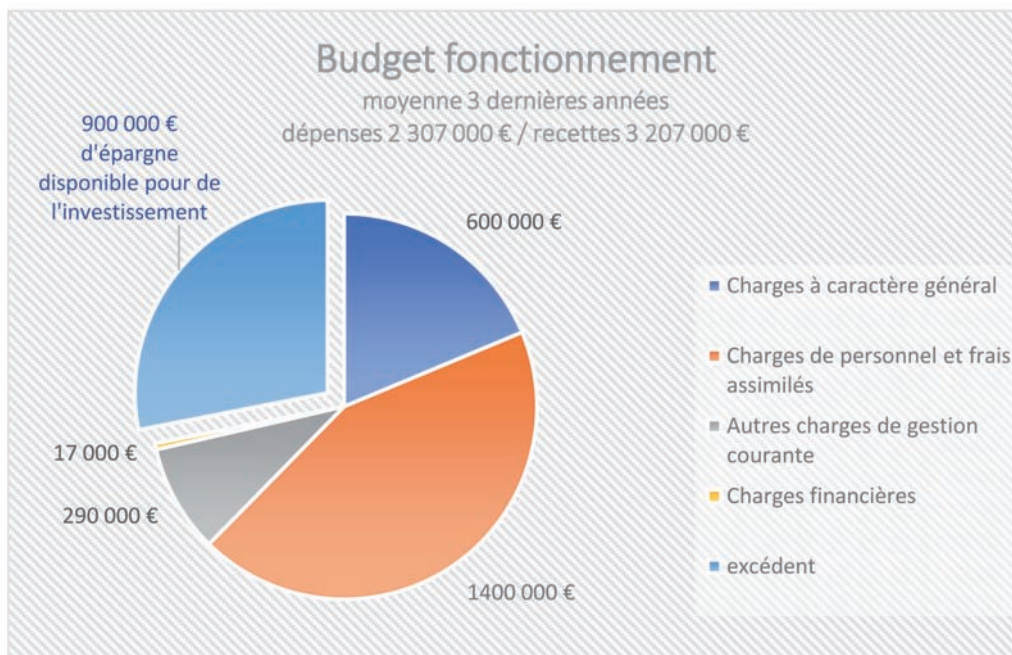
# FINANCES - URBANISME

Salle de sport, écoles, éclairage public, voirie, salle des fêtes, église, parking .... Tous ces travaux réalisés pour plus de services rendus à la population ont un coût certain. En moyenne, ces dernières années, ce sont plus de 2 200 000 €/an qui sont mis à profit pour de l'investissement.

Si la volonté communale est de poursuivre une politique d'investissement et de mission de service

public, elle est aussi de minimiser l'impact financier sur chacun d'entre nous.

Pour ce faire, la maîtrise des dépenses de fonctionnement de notre collectivité est un premier levier qui permet de libérer une épargne (plus ou moins 900 000 €) et donc des recettes supplémentaires pour de l'investissement.



La recherche constante de subventions, en est un second, même s'il a l'inconvénient de parfois décaler des travaux dans le temps. Cependant, ajouté à l'excédent de fonctionnement obtenu chaque année, cela permet aussi de minimiser le recours à l'emprunt.

| Situation de la dette en 2017 | Dette annuelle / Habitant | Dette totale / Habitant |
|-------------------------------|---------------------------|-------------------------|
| Dieulouard                    | 16 €                      | 130 €                   |
| Moyenne strate                | 103 €                     | 772 €                   |
| Moyenne nationale             | 119 €                     | 962 €                   |

Pour 2019, l'encours de la dette par habitant sera de 112 €.

## URBANISME

Cet effort global, de tous, dans la gestion de la commune, permet de la rendre toujours plus agréable à vivre.

L'activité du service urbanisme en est le témoignage. En effet, les diverses sollicitations de lotisseurs témoignent de l'attrait porté à notre collectivité. De plus, la vingtaine de

permis de construire déposés chaque année démontrent l'intérêt des animations et des services proposés dans notre commune.

Les données du dernier recensement viennent elles aussi confirmer cet état, puisque Dieulouard vient de dépasser le cap des 4 800 habitants.



# INSTRUCTION D'UN DOSSIER D'URBANISME

Un service urbanisme, dans une collectivité, a pour rôle d'enregistrer toutes les pièces d'un dossier avant de les transférer à un service instructeur. Pour autant, le service de la mairie vérifie aussi que le dossier soit complet avant de le transférer.

Sur notre secteur, c'est à Pont-à-Mousson qu'ont lieu les contrôles et l'étude de la faisabilité du projet (Service Application du Droit des Sols de notre Communauté de Communes).

De tous les différents dossiers d'urbanisme déposés, la Déclaration Préalable, ou DP, est le dossier le plus traité par le service urbanisme. A la différence du permis de construire qui s'établit avec l'appui d'un architecte, la DP, quant à elle, est bien souvent complétée par le demandeur lui-même. Or, il arrive qu'elle soit déposée en mairie inachevée.

Si bien qu'en cas de dépôt d'un dossier insuffisamment détaillé, l'examen de celui-ci fait l'objet d'une demande d'informations complémentaires et d'un prolongement d'instruction.

Pour rappel, voici la liste des travaux pour lesquels une déclaration préalable est nécessaire (liste non exhaustive) ainsi que les pièces à fournir pour l'instruction du dossier :

- Construction nouvelle (garage, dépendance...) ou travaux sur une construction existante ayant pour résultat la

création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol comprise entre 5 m<sup>2</sup> et 40 m<sup>2</sup> (le seuil est porté à 40 m<sup>2</sup> si la construction est située dans une zone urbaine couverte par un plan local d'urbanisme (Cas à Dieulouard).

- Construction d'une clôture : muret, grillage, ...
- Travaux modifiant l'aspect initial extérieur d'une construction
- Construction ou mise en place d'une piscine (selon ses caractéristiques)
- Changement de destination d'un local (par exemple, transformation d'un local commercial en local d'habitation) sans modification des structures porteuses ou de la façade du bâtiment,
- Réalisation d'une division foncière notamment pour en détacher un ou plusieurs lots.

Selon le type de travaux, le formulaire de déclaration peut varier.

## LA CONSTITUTION D'UNE DECLARATION PREALABLE

### 1 - Renseignements

- En plus des renseignements standards d'identité du déclarant, les rubriques qui caractérisent les travaux et leur localisation sont primordiales. Celles qui concernent la demande comprenant un projet de

construction doivent être complétées avec rigueur. En effet, le descriptif de la nature des travaux et éventuellement la partie concernant la déclaration des éléments nécessaires au calcul des impositions, s'il y a une construction de surface complémentaire, sont les éléments clefs d'une DP.

- Il est nécessaire de joindre une photo avant travaux. Une autre, après en faisant apparaître au mieux la réalisation dans son environnement. Si les travaux sont effectués par une entreprise, il convient de reporter les éléments techniques figurant sur le devis, sinon d'expliquer au mieux le projet.

### 2 - Le plan de situation, il fait partie des éléments incontournables,

Il permet de localiser votre terrain à l'intérieur de la commune. Il est obligatoire de présenter une vue «éloignée» (localisation par rapport à la ville) et une vue "rapprochée" (localisation par rapport au quartier). Vous pouvez trouver un fond de carte IGN ou un extrait de plan cadastral sur les sites [www.geoportail.gouv.fr](http://www.geoportail.gouv.fr) ou [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr)

**Quelles que soit vos démarches, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la mairie, pour tous renseignements, avant la constitution de votre dossier. Vous pouvez aussi consulter le site de la ville, [Dieulouard.fr](http://Dieulouard.fr), onglet «urbanisme».**

## A31 BIS

L'autoroute A31 a été construite pour l'essentiel dans les années 60 et 70. Cette infrastructure vieillissante, aujourd'hui a toujours eu un impact particulier pour notre commune. En effet, depuis presque 50 ans, une réflexion est menée pour une liaison plus ou moins autoroutière entre Dieulouard et Toul.

L'augmentation du trafic et l'engorgement aux heures de pointe sur plusieurs km ont conduit l'Etat à reprendre un projet d'aménagement. Depuis 2015, un débat public a été organisé et celui-ci a permis de définir des orientations pour la poursuite du projet. A l'heure actuelle, il est acquis le passage en 2 x 3 voies entre Fey et Bouxières-aux-Dames.

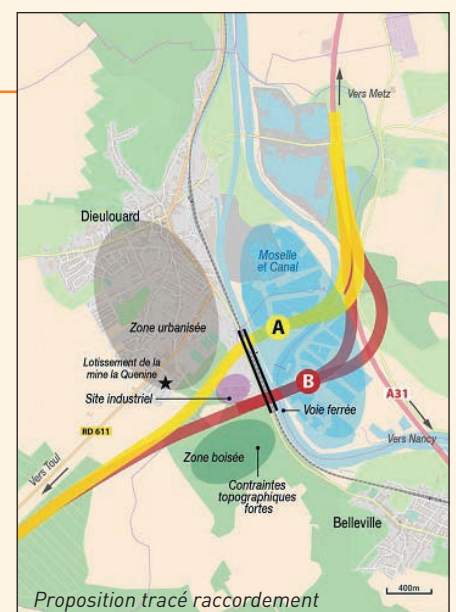
Pour résoudre le problème d'engorgement du contournement de Nancy, l'aménagement de

la liaison Dieulouard / Toul avec un raccordement sur l'autoroute a été étudié. Nous sommes donc directement impactés par ce projet, avec 2 variantes de passage.

Après avoir aussi échangé avec les élus de Belleville, la collectivité soutient le tracé B. Celui-ci a été validé par la DDT.

Vous avez pu dernièrement découvrir dans la presse locale, une autre proposition de tracé avec un passage au Nord de Dieulouard sur le plateau et traversant le bois de Cuite. Nous nous opposons formellement à cette solution. En effet, localisée sous les vents dominants, Dieulouard subirait une forte pollution de l'air et sonore, sans parler de l'impact environnemental.

Si l'arbitrage définitif devrait avoir lieu



prochainement pour l'ensemble de l'aménagement de l'A 31, à ce jour, aucune décision quant à la réalisation du tracé B Toul Dieulouard, n'a encore été prise.

# ENVIRONNEMENT

## BIEN VIVRE ENSEMBLE

Est-il nécessaire de vous rappeler que lorsqu'on est habitant d'une commune, on se doit de montrer l'exemple ? En effet, est-il utile de vous préciser que dans chaque acte de votre vie quotidienne vous devez respecter certaines règles ? Si vivre en société nous donne des droits, bien vivre en société nous oblige à des devoirs. Le premier étant le respect.

### Utilisation d'un point d'apport volontaire.

**MODE D'EMPLOI !** Trier ne veut pas dire déposer son sac, sa bouteille ou son journal au pied du point d'apport !!!

En effet, si vous levez un peu la tête, vous trouverez une trappe dans laquelle il faut déposer votre



contenant et HOP comme par magie il disparaît ! Ah oui, si toutefois le point d'apport est plein, retenez votre chance dans un autre point d'apport, ne déposez surtout pas vos détritiques au pied de ce dernier !!!

### Saviez-vous que certains gestes anodins peuvent être sanctionnés par une amende ?

- Jeter son mégot dans la rue sur le trottoir ou le lancer par la fenêtre de la voiture = **68 euros** (Article R.633-6 du Code Pénal),
- Ne pas ramasser les déjections de son chien : le propriétaire qui laisse les excréments de son animal de compagnie sur la voie publique = **68 euros**,
- Sortir ses poubelles en dehors des jours de ramassage = **35 euros**,
- Abandonner ses ordures sur la voie publique = **68 euros**.



**RAPPEL : les travaux de bricolage ou de jardinage sont réglementés. Ainsi vous devez impérativement respecter les horaires suivants :**

**JOURS OUVRABLES de 8 h à 20 h - LES SAMEDIS de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h  
LES DIMANCHES ET JOURS FERIES DE 10 h à 12 h.**

**Le brûlage des déchets à l'air libre est également INTERDIT (règlement sanitaire départemental).**

## LE BIEN VIVRE ENSEMBLE DEPEND DE TOUS !

### Remise des Prix Villes et Villages Fleuris 2018



Waina Czmił-Crocco et Sébastien Gotté reçoivent le Prix du Conseil Départemental

Le 29 septembre dernier, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle a décerné à la commune de Dieulouard le prix spécial départemental pour le réaménagement de son centre ancien.

Félicitations aux agents du service des espaces verts pour le travail réalisé et aux élèves du collège Joliot Curie qui par leur participation ont contribué à cette réussite.

### Achat de véhicules électriques

Dans sa politique de préservation de l'environnement, la commune remplace progressivement son parc automobile par l'achat de véhicules électriques.

Le dernier en date s'appelle Zoé, petite citadine avec une autonomie de 300 km. Cette acquisition a pu être réalisée grâce à la subvention allouée par le PNRL dans le cadre du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte. Ce nouveau véhicule remplace deux véhicules diesel.

Un Goupil (véhicule électrique utilitaire compact) dédié au service des espaces verts a également été acheté cette année.



Chaque jour, nous pouvons être touchés par la perte d'un être cher. Dans l'objectif d'assurer un service de meilleure qualité à la population déïcustodienne, la collectivité s'est munie récemment d'un logiciel permettant un suivi informatisé du cimetière. Désormais, les concessions sont enregistrées et localisées numériquement, ce qui permet un gain de temps lors de recherche, de suivi (rappel de la date d'échéance lors de renouvellement de concessions, etc.) ou d'établissement d'actes administratifs. Les différents règlements ont également été remis à jour. A savoir :

## Modification du Règlement du Cimetière

Le règlement du cimetière a été modifié par délibération N° 2018-207 du Conseil Municipal en date du 7 décembre 2018.

- Chaque concession est renouvelable au tarif applicable au jour du renouvellement pour une durée de 15 ou 30 ans.
- Les concessions dont l'état d'abandon est constaté conformément aux procédures prévues par la réglementation en vigueur, pourront faire l'objet d'une reprise par la commune.
- Reprise des concessions perpétuelles : Les concessions perpétuelles en état d'abandon, concédées depuis 30 ans au moins et dans lesquelles aucune inhumation n'a été faite depuis 10 ans pourront être reprises dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.
- La constatation d'abandon sera signifiée par courrier si l'adresse de la famille est connue des services à défaut pendant 3 ans, une mention sera apposée sur la sépulture.
- En ce qui concerne les concessions de terrain, la superficie du terrain accordé est de 3,185 m<sup>2</sup>, soit 245 cm de longueur sur 130 cm de largeur (au lieu de 240 cm sur 130 cm) pour une concession normale et d'1 m<sup>2</sup>, soit 100 cm de longueur sur 100 cm de largeur pour une concession cinéraire. Le concessionnaire ne pourra choisir ni l'emplacement, ni l'orientation de sa concession et devra respecter les consignes d'alignement qui lui seront données.
- Les caveaux monuments ou stèles funéraires devront occuper la superficie totale de l'emplacement attribué qui est de 2,45 mètres de longueur, sur 1,30 mètre de largeur et 1,20 mètre de hauteur.

## Modification du règlement : - du columbarium, des cavurnes

Le règlement du columbarium et du jardin du souvenir a été modifié par délibération N° 2018-184 du Conseil Municipal en date du 18 octobre 2018.

- Les plantations d'arbustes, la pose d'objets de toute nature (fleurs artificielles ou naturelles, vases, plaques) et tous projets d'appropriation de cet espace sont strictement interdits. Ils seront retirés sans préavis.
- Les fleurs, plantes et plaques sont interdites aux abords et sur les columbariums. Elles seront retirées sans préavis.
- Chaque concession est renouvelable au tarif applicable au jour du renouvellement pour une durée de 15 ou 30 ans.

## - Jardin du Souvenir

Le jardin du souvenir est un espace commun gratuit, libre de concessions, qui est mis à disposition dans l'enceinte du cimetière, destiné à la dispersion des cendres des défunts après la crémation.

Pour procéder à la dispersion des cendres dans un jardin du souvenir, il faut préalablement demander l'autorisation à Monsieur le Maire.

Cet espace étant commun, il est interdit d'y déposer des objets personnels (fleurs, plaques, vases,...).



**Vous pouvez retrouver les règlements du cimetière, columbarium et jardin du souvenir sur notre site internet [www.dieulouard.fr](http://www.dieulouard.fr)**

# FESTIVITES

Les festivités restent un moment privilégié dans la vie d'une collectivité. Qu'elles soient organisées par les associations locales, extérieures ou par la commission communale, elles doivent permettre un temps d'échange, de partage entre les habitants, les présidents d'associations, les élus... La municipalité, depuis plusieurs années, impulse une dynamique festive en diversifiant les événements organisés sur son territoire, en répondant favorablement aux diverses sollicitations dans la mesure de ses possibilités et en apportant une aide technique, financière et administrative.

Au cours de l'année 2018, un groupe d'habitants dynamique, débordant d'idées et souhaitant s'investir dans l'animation locale a contacté la collectivité. Ces échanges ont abouti à la création d'un Comité des fêtes (voir annexe ci-après).

Retrouvez ci-dessous une rétrospective des animations 2018 :

## CENTENAIRE DE LA GUERRE 14-18

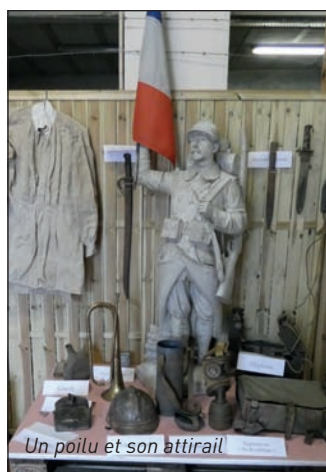
La commune de Dieulouard a commémoré en 4 actes la fin de la première guerre mondiale.

### Premier acte

#### Aménagement de la maison du Poilu

Tout a commencé au mois de juin avec un appel lancé par la municipalité à la population pour recenser des traces et des objets datant de la première guerre.

Des documents jaunis par le temps, des photographies, des cartes postales, évoquant cette période qui a décimé nos ancêtres et a défiguré le paysage de notre localité, des objets du quotidien, des vieux meubles souvent piqués, rafistolés, détournés de leur attribution d'origine,



ont été récupérés, triés, nettoyés et stockés dans l'ancienne caserne des pompiers située rue de la Chavée.

Très vite, ces objets ont permis de reconstituer une salle de classe, un grenier, une cuisine et une tranchée. Le décor ainsi planté, la «Maison du Poilu» avait pris forme, il ne restait plus qu'à lui trouver des acteurs.

### Deuxième acte

#### Réalisation d'une bande dessinée

Les jeunes du péricolaire ont été les premiers acteurs.

Ils ont visité la Maison du Poilu et les lieux de notre cité marqués par la guerre. Tantôt ils s'interrogeaient devant les bombes exposées dans l'église, ou devant l'ouverture béante du bunker où était casernée la «grosse pièce». Tantôt ils jouaient le rôle de l'institutrice du début du XX<sup>ème</sup> siècle, ou celui du poilu caserné dans sa tranchée.

Il fallait ensuite mettre les photos prises au cours de ces pérégrinations, et celles retrouvées dans les archives.



BD 14-18 à Dieulouard réalisée par les écoliers

En s'appuyant sur des documents et des livres écrits par nos historiens, comme Monsieur Tête, les jeunes du péricolaire ont pu réaliser une BD sur l'histoire de notre cité pendant la Guerre intitulée : «14-18 à Dieulouard».



## Troisième acte

### Son et lumière

Lors des journées européennes du patrimoine, la commune a renouvelé pour la 8<sup>ème</sup> fois, les «Délices de Scarpone».

La «Maison du Poilu» ouverte tout l'après-midi a rassemblé plus de 400 visiteurs.

Pour terminer cette journée, un «son et lumière» a été projeté sur la façade du château place de Verdun, si bien nommée pour cet évènement. La bande dessinée «14-18 à Dieulouard» réalisée par les ados a servi de support. La narration, les dialogues, ont été amplifiés et sublimés d'effets sonores et visuels, plongeant le spectateur dans la mouvance d'un bombardement et le quotidien de nos soldats dans leur tranchée. Les artifices et la féerie aquatique donnèrent un côté spectaculaire à l'animation suivie par une foule innombrable.



Féerie aquatique



Public son & lumière

## Quatrième acte

### Devoir de mémoire

Tous les écoliers du primaire ont eu l'opportunité de visiter la Maison du Poilu, permettant aux enseignants de sensibiliser leurs élèves sur cette période de l'histoire. Les guides ont été touchés de l'intérêt suscité par les jeunes lors de ces visites.

Lors de la commémoration du centième anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, les écoliers présents en grand nombre, ont déposé une rose sur chacune des 104 tombes des soldats morts pour la France en signe de reconnaissance de leur sacrifice pour la patrie.



Les enfants déposent une rose sur chaque tombe du carré militaire

## HOMMAGE A MICHEL TETE

**Ce son et lumière a été aussi l'occasion, pour Henri POIRSON, Maire, en présence de Jean-François HUSSON, Sénateur, de rendre un hommage tout particulier à notre Historien local, Monsieur Michel TETE.**

Professeur de mathématiques au collège Joliot Curie, il se souviendra longtemps de la façon dont il est entré dans l'histoire locale : « J'étais venu sur les lieux de la fouille de Scarpone pour savoir si ma classe pouvait venir visiter...en guise de réponse on m'a tendu une pelle et une pioche ! » Et ce fut le déclic !

Il fera son entrée dans l'association les Amis du Vieux Pays en 1969, en prendra la Présidence en 1994 jusqu'en 2017. Michel TETE est un VRAI passionné : la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine sont ses priorités. Il réalisera de nombreux livres sur l'histoire locale, ouvrages que vous pouvez encore acquérir lors de vos visites au musée du Château de Dieulouard, Château dans

lequel il s'est investi sans compter.

Avec son équipe, ils ont restauré année après année, pièce après pièce, pierre après pierre, cet édifice plus que millénaire. Au grès des fouilles, les découvertes ont étoffé les collections du musée. Il aimait vous le faire découvrir lors des visites guidées organisées par l'association. Monsieur TETE est plus qu'un historien, c'est un conteur. Il sait nous transporter dans l'Histoire.

Monsieur le Maire a décerné à Michel TETE, la médaille de la Ville et l'a remercié vivement pour son implication



De gauche à droite Jean-François HUSSON, sénateur, Michel TETE, Henri POIRSON

sans faille dans la vie locale, que ce soit au niveau du château, du musée, de la chorale, du jumelage, de la vie politique. Aujourd'hui encore, Michel TETE répond toujours favorablement à nos sollicitations afin de nous renseigner sur des faits d'Histoire, des dates ou la signification de certains noms de rues ou lieux-dits,...



# JUMELAGE - 25<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE

À l'heure de la remise en question de l'Union Européenne, il semble primordial pour les collectivités de maintenir, conforter et renforcer les échanges avec nos partenaires frontaliers. Dieulouard s'est inscrite dans cette dynamique et à cette occasion le 26 mai 2018, une délégation composée de Monsieur le Maire et plusieurs Adjointes s'est rendue à Hofheim afin de commémorer 25 ans d'amitié avec nos homologues allemands. Elle a été reçue par Monsieur Gottfried Störmer, Bürgermeister (Maire) et Monsieur Alexander Scholl, président du Comité de Jumelage, afin de passer un week-end festif.

À cette occasion, Monsieur Poirson a été invité à planter un arbre dans le «square Dieulouard».

Pour rappel, l'initiative du jumelage émane de l'association «Les Amis du Chant» qui, depuis 1968, échange avec leurs homologues allemands du Sängervereinigung 07/20. Mais ce n'est qu'en 1993, que le jumelage a été officialisé par Monsieur Yvon Biston, ancien Maire de Dieulouard.

Dès lors, les associations telles que le FJEP, l'Harmonie Scarponaise et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers se sont également jumelées avec des associations allemandes. Plusieurs fois par an, des échanges ou des rassemblements ont lieu tantôt à Hofheim, tantôt à Dieulouard.

Le lendemain, dimanche 27 mai, 2 cars transportant des décustodiens membres des associations jumelées sont venus à Hofheim.

Pour l'occasion, une haie d'honneur suivie d'un apéritif concert du Posaunenchor ont été faits dans le parc situé devant la salle des fêtes. Ensuite, les convives se sont installés dans la salle pour écouter les différents discours réalisés en traduction simultanée.

Tous furent empreints d'émotion pour ce 25<sup>e</sup> anniversaire.

Après tant de souvenirs remémorés, les invités ont participé à un repas spectacle où tous les partenaires ont offert au public, à tour de rôle, le meilleur de leurs prestations.

La journée s'est terminée à 18h00 avec la promesse de se retrouver pour le «match retour» au début du mois de juin 2019 à Dieulouard.



Accueil par le Posaunenchor



Spectacle



Amis du chant & Sängervereinigung 07/20



Plantation de l'arbre par les élus



Alexander Scholl, Président du Jumelage, Henri Poirson et Gottfried Störmer, Maires lors de l'échange des cadeaux



# CARNAVAL - Dimanche 8 Avril

La municipalité en partenariat avec les associations locales a organisé le dimanche 8 avril dernier, le défilé de carnaval.

Sous un soleil radieux, les associations et les habitants apprêtés pour l'occasion ont déambulé dans les rues de la cité sous le rythme dicté par la Batucada de Tomblaine.

A l'issue du défilé, tous se sont retrouvés dans la cour du groupe scolaire Jules Verne pour un moment de convivialité et notamment au cours duquel, les plus chanceux ont reçu un prix dans le cadre du concours du plus beau déguisement organisé par la commission Vie associative.

La journée a été très appréciée par les participants qui sont déjà en quête d'un costume pour la prochaine édition.



Les sélectionnés au concours du plus beau déguisement



Défilé dans les rues de la ville

# LE VOYAGE DES ANCIENS

Organisé par le Centre Communal d'Action Sociale, 43 retraités de la Commune ont participé à un séjour à Belgodère en Haute-Corse du 16 juin au 23 juin 2018.

Ils ont séjourné dans le Club Belambra « Golfe de Lozari » situé près de Calvi, au milieu d'un cadre idyllique mêlant bougainvilliers, lauriers roses aux couleurs chatoyantes et vue sur les montagnes.

Les retraités ont participé à des excursions au cours desquelles ils ont pu découvrir les merveilles de l'île de Beauté, dont le nom n'est pas usurpé, la nature ainsi que les sites touristiques tels que l'île Rousse, Calvi ou encore d'authentiques villages corses.



Nos anciens à Belgodère

# FETE NATIONALE - Dimanche 15 Juillet

L'équipe municipale a programmé les festivités de la fête nationale, sans savoir que l'équipe de France serait en finale de la Coupe du Monde de Foot.



Evi'danse

Ce fut une journée riche en émotions et c'est le cœur léger que les déi-custodiens sont venus assister au spectacle pyrotechnique organisé au stade Marcel Crusem.

Que rêver de mieux !

Une deuxième étoile sur le maillot et un ciel illuminé de mille étoiles.



Tableau feu d'artifice



# FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par le Crédit Mutuel en partenariat avec la municipalité, le Forum des associations s'est déroulé le 8 septembre 2018 dans la salle des sports Charles Roth fraîchement inaugurée.

Une quarantaine d'associations ont répondu présentes à cette 2<sup>e</sup> édition. Stands, démonstrations et concerts étaient au programme de cette journée qui avait pour objectif de renforcer les liens entre les associations communales. Elles ont présenté les nouveautés de la saison à leurs adhérents et aux futurs licenciés.



Stand karaté



Les Sotrès en démonstration

## SAINT NICOLAS - Samedi 8 Décembre

**Comme il est de tradition dans notre région, la commission municipale a organisé le Défilé de St Nicolas.**

Malgré un temps maussade, petits et grands se sont déplacés en nombre pour accueillir le Saint Patron accompagné par son acolyte le Père Fouettard et son fidèle compagnon, l'âne.

La Batu'K'Seille a orchestré le cortège avec des musiques très dynamiques et les bénévoles de l'association Parent'aise ont défilé munis de flambeaux. Tout ce petit monde a paradé dans la cité déicustodienne jusqu'au pôle Jean Prouvé où un marché de Noël, une distribution de friandises et un spectacle de marionnettes étaient organisés.

Un grand merci à tous les acteurs de la journée et à tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation et à la sécurité de cette manifestation.



Les enfants assistent au spectacle

## COMITE DES FETES

Souvent présent aux festivités, un groupe d'amis désireux de s'impliquer dans l'organisation des animations à rencontrer Monsieur le Maire afin de proposer un coup de main. L'équipe municipale a soutenu cette initiative et



Les bénévoles du Comité des fêtes, en compagnie d'Henri Poirson, Maire et Philippe Lett, Adjoint au Maire

une nouvelle association est née : Le Comité des Fêtes.

Présidé par Hélène PAULUS, déjà fort de 30 membres, il contribuera à la promotion et au rayonnement de la ville par l'organisation de manifestations diverses et variées. Une équipe de bénévoles, multi-génération et multi-tâches ayant pour seul objectif d'animer la cité.

Les bénévoles ont mis le pied à l'étrier le dimanche 3 février en organisant leur

toute 1<sup>ère</sup> animation, une bourse aux livres, vinyles... Une belle participation des visiteurs à conforter les bénévoles dans leur envie d'animer la ville.

Quelques manifestations sont déjà en réflexion vide-dressing, élection miss Dieulouard, soirées dansantes, sorties familiales,...

**Le Comité des Fêtes accueille toutes les bonnes volontés et toutes les bonnes idées. N'hésitez pas à le contacter : [cdfdieulouard@laposte.net](mailto:cdfdieulouard@laposte.net)**



# COMMUNICATION

**Dieulouard, ville de 4800 habitants, travaille depuis quelques années sur l'amélioration de la communication envers sa population.**

En fonction de l'urgence de la situation, la commune adapte ses supports pour transmettre rapidement l'information, au mieux et à un maximum de dieucustodiens :

- **Lors d'actes planifiés** : travaux, manifestations qui entraînent des contraintes de circulation et de stationnement, coupures d'eau. Les riverains concernés sont informés individuellement via un document déposé dans la boîte aux lettres et ces informations sont relayées sur nos supports de communication ou la presse locale.
- **Lors d'actes non planifiés** : il n'est pas chose aisée d'avertir rapidement toute la population afin de transmettre la difficulté rencontrée. Par conséquent, la municipalité privilégie les supports informatiques et multiplie les annonces. D'autre

part, le tableau électronique situé place de Verdun est en mode «bloqué» c'est-à-dire que seule l'information que nous souhaitons porter à votre connaissance est diffusée prioritairement sur le panneau.

Ainsi la ville de Dieulouard dispose actuellement :

- **D'un site internet, «www.dieulouard.fr»**, site entièrement rénové en 2018
- **D'une page Facebook, «Ville de Dieulouard»**, mise en ligne en 2016

La municipalité propose donc à chacun d'entre nous, des supports informatiques récents, ludiques, répondant aux normes d'accessibilité et surtout simples d'utilisation afin que chacun puisse rapidement trouver l'information recherchée.

**Et pour compléter ces supports, en 2019, naissance de l'appli mobile «Dieulouard» accessible via votre smartphone et à télécharger sur App Store ou Play Store. En plus des informations accessibles du site, vous serez alerté en temps réel d'évènements particuliers. Vous pourrez aussi communiquer directement vers la commune.**

Enfin, un nouveau panneau électronique sera installé place de Verdun. Celui existant sera déplacé au niveau du Pôle Jean Prouvé, proche des écoles.



## «COUP DE GUEULE»

Quelle désolation ce mercredi 2 janvier 2019, en entrant dans les vestiaires de football et en découvrant les comportements d'un groupe de personnes mal intentionné sur des bâtiments communaux récents : en effet, plusieurs portes ont été fracturées, deux jeux de maillots ont été incendiés dans les vestiaires, les murs sont noirs de poussière et une odeur désagréable de fumée persiste toujours.

De tels agissements sont incompréhensibles tant par les Elus que par les Présidents d'associations. Ces dégradations vont entraîner de terribles conséquences pour les clubs locaux et notamment une interdiction d'accès le temps que les réparations soient effectuées. Elles génèrent également des frais que ce soit pour la commune ou pour les clubs qui doivent réinvestir dans du matériel.

## ET TOUT ÇA POUR QUOI ?? POUR S'AMUSER ?? POUR PENALISER LES CLUBS LOCAUX ??

Depuis 2008, l'équipe municipale s'attache à améliorer les conditions de pratique sportive sur la commune : un gymnase fraîchement rénové, une salle des arts martiaux toute neuve, des vestiaires de rugby entièrement réhabilités, des vestiaires et un club-house créés dans la salle Hofheim, et une réflexion déjà engagée sur d'autres investissements sportifs...

Alors s'il vous plaît, si vous avez de l'énergie à revendre, ne détruisez pas mais venez plutôt pratiquer un sport sur notre commune !



# BOURG STRUCTURANT

## Projet de redynamisation du Centre de Dieulouard



Au cours de l'année 2018, la Région Grand Est a mis en place un programme de soutien aux collectivités identifiées comme «**bourgs structurants en milieu rural**». Ce dispositif a pour objectif de rendre plus attractif le centre-ville d'une commune, identifiée comme Bourg Structurant, au travers d'investissements soutenus.

En effet, un bourg structurant en milieu rural, comme notre collectivité, joue un rôle important pour son territoire environnant. Il fournit un certain niveau de services à sa population et à celle des communes voisines (services publics et commerces de proximité, équipements de santé et d'éducation, emplois).

**Ce dispositif régional a donc pour but de mettre en œuvre une stratégie afin de développer les fonctions de centralité d'un centre bourg et d'améliorer le cadre de vie**

**grâce à la réalisation d'un projet global.**

Dieulouard a été identifiée comme éligible à ce programme. Si de nombreux partenaires publics sont associés à cette démarche, les acteurs locaux sont privilégiés (habitants, commerces, associations)

La région Grand Est accompagne la collectivité notamment par :

1. La réalisation d'une étude du projet de redynamisation : études stratégiques et pré-opérationnelles.
2. Le soutien aux investissements structurants identifiés dans le projet global
3. Le soutien au renforcement du tissu commercial du bourg structurant

Dans le cas du point 1, l'étude est effectuée par la SCALEN (agence de développement des territoires sud

lorraine basée à Nancy). Elle est chargée de réaliser un diagnostic territorial par le biais d'une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs et partenaires. Cette démarche vise à recueillir leurs impressions, leurs besoins et leurs propositions concernant des projets futurs pour ainsi établir le diagnostic le plus juste de la commune afin que le plan d'actions qui sera mis en œuvre puisse répondre aux besoins actuels et futurs.

Cette concertation comprend :

- une rencontre avec les représentants associatifs de la commune,
- une enquête auprès des habitants,
- des entretiens auprès des commerçants.

Le programme d'actions chiffrées avec les modalités de mise en œuvre sera présenté en septembre-octobre 2019.

**Pour participer...**

**VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION ?** Rendez-vous le **lundi 10 décembre 2018 à 18h** au centre socio-culturel pour un atelier autour d'une carte de la commune.

**VOUS ÊTES UN COMMERÇANT / ARTISAN ?** Des entretiens sont en cours avec vous dans le centre-bourg jusqu'à la fin novembre, jetez un œil à vos boîtes aux lettres.

**VOUS ÊTES UN HABITANT ?** Venez échanger avec nous du **26 novembre au 7 décembre 2018**, nous serons présents dans le centre-bourg pour recueillir vos besoins et vos propositions.

**VOUS AIMEZ DESSINER ?** Participez à notre concours de dessin : "Dessine ton village" avant le **7 décembre 2018**. Modalités du concours sur [www.dieulouard.fr](http://www.dieulouard.fr)

**Et après...**

**Janvier 2019**  
Synthèse des résultats de l'enquête qui servira de base pour l'élaboration du plan d'actions

**Fin 2019**  
Présentation du plan d'actions pour la redynamisation du centre bourg

**Les enfants de 7 à 10 ans ont également participé à cette étude par le biais d'un concours de dessin «Dessine ton village».**

**61 dessins ont été réalisés et sont actuellement exposés à la médiathèque de Dieulouard.**

**Un jury composé des directeurs des établissements scolaires, d'élus et du responsable enfance jeunesse de la collectivité désignera un lauréat par catégorie d'âge.**

**Ce programme peut être un enjeu prédominant dans l'avenir car il constitue un facteur supplémentaire qui permettra de renforcer le dynamisme de notre commune.**



# REFORME DES LISTES ELECTORALES

au 1<sup>er</sup> Janvier 2019

## 1 - Pourquoi réformer les listes électorales ?

C'est pour :

- faciliter l'inscription des citoyens sur les listes électorales et lutter contre l'abstention ;
- mettre fin à la révision annuelle des listes électorales, qui sont désormais permanentes ;
- créer un répertoire électoral unique et permanent (REU) pour regrouper les listes électorales. Il est géré par l'INSEE.

## 2 - Concrètement, qu'est-ce que cela change pour moi ?

**Rien** si je suis déjà inscrit(e) sur la liste électorale de ma commune et que je ne déménage pas.

Sinon, de nouvelles conditions me permettent plus largement de m'inscrire sur les listes électorales d'une commune (cf. 6).

Le maire validera mon inscription dans un délai plus court.

## 3 - Jusqu'à quand puis-je m'inscrire sur la liste électorale ?

**En 2019**, pour les élections européennes, la date limite d'inscription est le 31 mars 2019.

**En 2020**, je pourrai m'inscrire sur la liste électorale jusqu'à 6 semaines avant l'élection.

A savoir ! Le 31 décembre ne sera plus la date limite d'inscription sur la liste électorale.

## 4 - Qui est compétent pour l'inscription sur les listes électorales ?

**Le maire.** Il vérifie si la demande d'inscription répond aux conditions fixées par le code électoral et prend une décision dans un délai de 5 jours.

## 5 - Y a-t-il toujours une inscription d'office des jeunes majeurs ?

**Oui.** Cette inscription est faite par l'INSEE. Les jeunes majeurs n'ont pas besoin de venir s'inscrire sur la liste de la commune (sauf déménagement).

## 6 - Qui peut s'inscrire sur la liste électorale de la commune ?

Dans le cas des personnes qui ne sont inscrites sur aucune liste ou qui ont déménagé, à compter du 1er janvier 2019, peuvent s'inscrire sur la liste électorale de la commune :

- les personnes ayant leur domicile sur la commune ou qui y résident depuis 6 mois au moins ;

- ou les enfants de moins de 26 ans des électeurs qui ont leur domicile dans la commune ou y résident depuis 6 mois au moins (étudiants ou jeunes travailleurs) ;
- ou le gérant ou l'associé majoritaire ou unique d'une société figurant au rôle depuis 2 ans (SARL, SCI, etc.) ;
- ou l'électeur figurant au rôle d'une des contributions directes communales pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive (et non plus la 5<sup>ème</sup> année consécutive). Il s'agit de la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties et la cotisation foncière des entreprises (CFE).

Lors de leur inscription, les personnes doivent justifier qu'elles entrent dans une des catégories précitées.

## 7 - Qui est compétent pour la radiation sur les listes électorales ?

Le maire radie les électeurs qui ne remplissent plus aucune des conditions précitées pour être inscrits sur la liste électorale. Cette radiation doit être faite après avoir demandé des explications à l'électeur concerné.

La commission de contrôle peut également radier des électeurs après avoir demandé à l'électeur concerné des explications.

## 8 - Qu'est-ce que la commission de contrôle ?

Dans chaque commune, la commission de contrôle :

- statue sur les recours des administrés contre les décisions du maire.
- s'assure de la régularité de la liste électorale. A cette fin, elle peut aussi radier des électeurs ou inscrire un électeur que le maire a refusé d'inscrire.

La commission de contrôle n'intervient pas avant la décision du maire, elle peut en revanche la contrôler après qu'elle ait été prise.

## 9 - Comment est-elle composée ?

Elle est composée d'un conseiller municipal (Hors Maire et adjoints), d'un délégué de l'administration (Habitant de Dieulouard) et d'un délégué du Tribunal de Grande Instance (Habitant de Dieulouard). Chacun de ces membres a un suppléant.

**Rappel : en 2019, les élections européennes auront lieu le dimanche 26 mai.**

*Note rédigée par le service juridique de l'association des maires et des présidents d'intercommunalité - VD - Décembre 2018.*

# INFOS DIVERSES

## Nouveaux horaires d'accueil du public en Mairie

Après analyse de la fréquentation, l'équipe municipale a décidé de modifier les horaires d'accueil du public.

Désormais, votre mairie est ouverte :

**du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30**  
**le vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.**

Comme chaque année, ces horaires sont susceptibles d'être modifiés pendant la période estivale.

## Compétences administratives



De nouvelles compétences sont régulièrement déléguées aux collectivités territoriales.

En 2009, la commune a adhéré au lancement du passeport biométrique (document officiel muni d'une puce électronique), elle a d'ailleurs été la commune «test».

Depuis le 28 mars 2017, tout comme le passeport biométrique, vous avez la possibilité de réaliser votre Carte Nationale d'Identité en Mairie. Sur le Département de Meurthe-et-Moselle, 20 communes sont dotées de cet équipement. En 2018, nos services ont réalisé 1153 C.N.I. contre 570 en 2017 et 726 passeports contre 678 en 2017.

Le Pacte civil de solidarité (Pacs) a également été transféré aux communes le 1<sup>er</sup> novembre 2017. Ce dernier était jusqu'à lors géré par le Tribunal d'Instance. Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. 16 Pacs ont été réalisés en mairie.

Enfin, les demandes de changement de prénom, qui relevaient du Tribunal de Grande Instance, sont dorénavant traitées par les officiers d'état civil.

## Procès-Verbal Electronique

Depuis début 2017, l'Agent de Surveillance de la Voie Publique dispose d'un PVE qui est un procès-verbal réalisé sous forme numérique. Ainsi, l'enregistrement du procès-verbal, la notification de la contravention et le recouvrement des amendes sont réalisés de façon électronique.

Et depuis le 21 novembre 2018, la commune s'est dotée d'un nouveau PVE. En effet, la verbalisation peut désormais s'effectuer via un smartphone.





# ETAT CIVIL

## ● CARNET ROSE ET BLEU

Jessy GUILBERT – 1<sup>er</sup> janvier 2018  
Rose DUMONT – 5 janvier 2018  
Mathias RUCKERT-VINCENT – 5 janvier 2018  
Emma GINOUVES – 22 février 2018  
Pia BARIS – 20 mars 2018  
Matilde EVARISTO – 23 mars 2018  
Evelin CHELU – 8 avril 2018  
Elise BOLLIRI – 24 avril 2018  
Owayss EL BOUROUMI – 27 avril 2018  
Thibault STOECKLIN – 4 mai 2018  
Milyana LEGRAND – 12 mai 2018  
Alya CUCUK – 30 mai 2018  
Mylan BOURGEOIS – 5 juin 2018  
Gabriel STIEN-VEUTIN – 5 juin 2018  
Apolline BONTEMPS – 6 juin 2018  
Léo MANCEAU – 6 juillet 2018  
Néslihan KARTAL – 7 juin 2018  
Andréa RITZ – 8 juin 2018  
Erwan MEIRA-BRICHON -28 juin 2018  
Anna VAROTEAUX – 5 juillet 2018  
Sofia MICHELANT – 21 juillet 2018

Eris GAUGAIN – 29 juillet 2018  
Gabin HENRY – 2 août 2018  
Angelina ENCIU – 14 août 2018  
Samy ZROUDA – 16 août 2018  
Elio BRUNI – 17 août 2018  
Lucas LAGRUE-CHOQUEUX – 8 septembre 2018  
Auriane CARLU – 9 septembre 2018  
Benjamin TSCHÉILLER – 21 septembre 2018  
Elsa STOSSE – 14 octobre 2018  
Maria LAMANE – 26 octobre 2018  
Ysaline HODY – 6 novembre 2018  
Suzie HUMBERT – 12 novembre 2018  
Simon LAGADIC – 21 novembre 2018  
Elias MARGHESCU – 23 novembre 2018  
Emma MEYER – 4 décembre 2018  
Lucas MEYER – 4 décembre 2018  
Alessandro GRIMALDI-SCHROTZENBERGER – 5 décembre 2018  
Giulia FABRIS – 13 décembre 2018  
Diego STRABACH – 21 décembre 2018  
KyliaN MARTIN – 29 décembre 2018

## ● CARNET BLANC

Nicolas COFFION & Rachel KOHRMANN – 6 janvier 2018  
Saïd IBRAHIM & Céline PIERRON – 31 mars 2018  
Alexis BAZARD & Virginie GALILEE – 21 avril 2018  
Clément UHER & Aurore LUX – 19 mai 2018  
Stéphane FAUVEZ & Corinne RAVIART-BARDOT  
– 26 mai 2018  
Gaetan JEUDY & Julie STEFANI – 26 mai 2018  
Gauthier SESMAT & Jessica RENARD – 2 juin 2018  
Nicolas FLEURET & Marine RAGOT – 7 juillet 2018

Lionel THERET & Manon SIMON – 7 juillet 2018  
Christophe RAOULT & Héléne COISNE – 21 juillet 2018  
Samir YOUSSEFI & Najete-Aïcha YAGOUBI – 21 juillet 2018  
Cyril GAUGAIN & Nicolas HARDOUIN – 28 juillet 2018  
Antoine FABRIS & Héléne MOITESSIER – 11 août 2018  
Philippe CLEMENT & Sylvie JEAUNEAU  
– 15 septembre 2018  
Jimmy DORE & Cindy BLONDEAU – 6 octobre 2018  
Jérémy COLLING & Carine BARCIK – 1 décembre 2018

## ● ILS NOUS ONT QUITTÉS

Aline DALBIN veuve MANSUY – 3 janvier 2018  
Germaine MAHR veuve HAUCK – 12 janvier 2018  
Michelle LEONARD – 16 janvier 2018  
Halil TOLUS – 16 janvier 2018  
Robert HAZARD – 3 février 2018  
Marguerite LACOUR épouse TETE – 3 février 2018  
Georgette LODETTI veuve LOUIS – 5 février 2018  
Simone FAURE épouse AUBERT – 9 février 2018  
César CARINI – 19 février 2018  
José DO NASCIMENTO – 19 février 2018  
Rita-Maria DURAND veuve FILLIUNG – 10 avril 2018  
René HOUDART – 27 avril 2018  
Pierre BROUCK – 31 mai 2018  
Ida POIROT veuve CAPIN – 20 juin 2018  
Alice CYR veuve CHOPIN – 30 juin 2018  
Adelaïde BORRONI veuve SCHONICKE – 27 juillet 2018  
Bernard DITZ – 6 août 2018

Anne VALENTIN – 6 août 2018  
Anne MASSARO – 21 août 2018  
Yvon VOSGIEN – 24 août 2018  
Charles GUERNE – 26 août 2018  
Eric PAUL – 14 septembre 2018  
Jeanne THERET veuve ROHRBACHER – 27 septembre 2018  
Damien CARDINI – 13 octobre 2018  
Gilles MERTZ – 26 octobre 2018  
Daniel CALISESI – 28 octobre 2018  
Elisabeth RIBEYRE – 31 octobre 2018  
Viviane NORROY veuve REUSSE – 5 novembre 2018  
Alexis LOUIS – 21 novembre 2018  
Eugène DROUY – 4 décembre 2018  
Marcel MELINE – 8 décembre 2018  
Bernard TABARY – 25 décembre 2018  
Patrick BATISSE – 30 décembre 2018

# EVENEMENTS 2019

| DATE           | EVENEMENTS                                  | ORGANISATEURS                           | SITE   |
|----------------|---|---|--|
| 14 Avril       | <b>La Scarponaise</b>                       | RVME                                    | Salle des Sports   |
| 28 Avril       | <b>Vide Grenier</b>                         | FJEP                                    | Rues de la Ville<br>Secteur Château                      |
| 12 Mai         | <b>Rando'Mai</b>                            | Rando à gogo<br>mais pas trop tôt       | Centre socioculturel                                     |
| 26 Mai         | <b>Course Cycliste</b>                      | Nancy Couronne<br>Cyclisme              | Rues de la Ville   |
| 26 Mai         | <b>Elections Européennes</b>                |   | Mairie, Ecole J. Jaurès, J. de la Fontaine, Charles Roth |
| 2 Juin         | <b>25e Anniversaire du Jumelage</b>         | Municipalité +<br>Associations Jumelées | Salle des Sports   |
| 12 Juin        | <b>Ecole des Champions</b>                  | Association Ecole des<br>Champions      | Salle des Sports   |
| 15/16 Juin     | <b>Kermesse Champêtre</b>                   | C.A.S.                                  | Cour des Moines  |
| 14 Juin        | <b>Concert Fête de la Musique</b>           | C.C.B.P.A.M.                            | Place de Verdun  |
| 12 Juillet     | <b>Fête Nationale</b>                       | Municipalité                            | Stade Marcel Crusem                                      |
| 19/20 Juillet  | <b>East Summer Fest</b>                     | Trash Xylo                              | Stade Marcel Crusem                                      |
| 21 Septembre   | <b>Les Délices de Scarpone</b>              | Municipalité<br>Amis du Vieux Pays      | Rues secteur Château                                     |
| 16/17 Novembre | <b>Rallye de Nancy Automobile</b>           | ASA NANCY                               | Rues de la Ville   |
| 21/27 Novembre | <b>Salon des Artistes</b>                   | C.C.B.P.A.M.                            | Salle multi-activités                                    |
| 7 Décembre     | <b>Défilé ou Spectacle de Saint Nicolas</b> | Comité des Fêtes                        | Rues de la Ville   |



# RETROSPECTIVES FESTIVITES



Foire aux vins - 4 mars



Critérium VTT - 13 mars



Collège - Représentation atelier théâtre - 25 mai



Rando'mai - Les participants à l'arrivée



Tournoi handball scolaire - 26 juin



Podium course cycliste - 8 juillet



60<sup>e</sup> anniversaire ESS Handball - Vincent Gérard, gardien équipe de France - Philippe Rotatinti, Président ESS



L'échappée bleue





*En route pour la Paix*



*Concert des élèves du conservatoire de Musique J. Wiener*



*Handball équipe - de 13 ans garçons B.M.H.B.*



*38<sup>e</sup> rallye automobile - Le podium*



*Salon des artistes - Public*



*Salon des artistes - Les primés 2018*



*Concert de Noël - Amis du Chant*

**Merci à vous :**

- **Présidents, membres des associations, bénévoles pour votre implication tout au long de l'année,**
- **Entraîneurs et sportifs pour votre participation aux différents championnats,**
- **Public, toujours présent,**

**Vous contribuez chacun au rayonnement de la commune.**

**Nous espérons vous retrouver prochainement lors d'une animation, d'un match...**